

Distinguer savoir et connaissances

Clémence Dallaire, Ljiljana Jovic

DANS **Savoir et savoirs infirmiers : analyse historique, critique et épistémologique** 2021/1, PAGES 7 À 9
ÉDITIONS **Recherche en soins infirmiers**

ISSN 0297-2964

DOI 10.3917/rsi.144.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://stm.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2021-1-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association de Recherche en Soins Infirmiers.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumis à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Foreword: Distinguishing between knowledge and knowing

Clémence Dallaire et Ljiljana Jovic

Les articles issus des travaux du colloque « Dialogue nomade » et rassemblés dans ce numéro spécial de la revue Recherche en soins infirmiers comportent des références et des définitions sur des aspects travaillés par ailleurs, par diverses disciplines, qu'il est nécessaire de comprendre. Savoir et connaissance font partie des termes centraux des travaux exposés dans ce numéro ; aussi, ce texte vise à rappeler le sens donné par les disciplines dont c'est l'objet, de préciser leurs significations, de souligner les points de vue retenus et enfin de les situer dans les soins infirmiers.

Le savoir est un terme polysémique, et une distinction est à établir d'entrée de jeu selon les différentes perspectives disciplinaires. Les champs disciplinaires, à l'image des soins infirmiers, se délimitent de différentes façons, et leur délimitation a évolué au fil du temps. Les définitions proposées permettent de les distinguer dans leur version actuelle. Parmi les disciplines, le savoir est examiné par la philosophie de la connaissance, l'épistémologie et la sociologie du savoir. La science comme mécanisme de production de savoir est examinée du point de vue de la philosophie des sciences et de la sociologie des sciences. Le savoir s'enseigne dans les programmes de formation ; ainsi, il concerne la philosophie de l'éducation. La psychologie s'y intéresse en examinant la façon dont l'être humain réagit et connaît le monde qui l'entoure, traite le savoir qu'il apprend et participe à des activités d'élaboration de savoir. Afin de distinguer davantage ces différents regards, remarquons que, d'un point de vue philosophique, le savoir désigne un rapport de la pensée à la réalité extérieure saisie ou non par les sens et engage notamment les notions de vérité, de croyance et de justification.

La perspective philosophique de la connaissance ou *epistemology*, s'interroge sur ce que « connaître » veut dire, sur ce que l'acte cognitif suppose comme capacité intellectuelle et ce qu'il exige comme fonctionnement logique (1). La philosophie de la connaissance consiste en l'étude des problèmes relatifs à la nature, aux modes d'acquisition et à la valeur de la connaissance humaine ordinaire (1), et aux problèmes afférents qu'elle suscite, y compris les questions au sujet de son existence même (1). La philosophie de la connaissance examine les questions essentielles concernant les connaissances en général, telles qu'elles se présentent dans l'unité de l'esprit, comme les sources de la connaissance pour le sujet : quelles en sont les limites, quand, pourquoi et jusqu'à quel point un sujet donné doit-il avoir foi en la vérité d'un certain énoncé ou d'une certaine proposition, etc. (2) ? Par contre, il ne faut pas traduire le terme anglais « *epistemology* » par « épistémologie » car, en français, ce terme équivaut en général au domaine de la philosophie des sciences (1,3).

La sociologie de la connaissance examine la connaissance humaine considérée comme un phénomène social, c'est-à-dire qu'elle est influencée ou déterminée par des circonstances socio-historiques particulières (4).

D'autres disciplines s'intéressent à la science qui produit du savoir scientifique. Celle de la philosophie des sciences traite de questions portant sur un savoir général au sujet du monde tel qu'il est révélé par la science. Plus spécifiquement, « elle concerne toutes les questions et notamment celles de logique et de méthode qui ont trait à la constitution du savoir scientifique, à sa nature et à sa validation » (1, p.10).

La sociologie de la science s'intéresse aux conditions sociales dans lesquelles les activités scientifiques sont menées, en particulier à ses normes, ses institutions, les règles d'organisation du travail scientifique avec des tâches hiérarchisées, des formes d'interaction spécifiques

Dallaire C, Jovic L. Distinguer savoir et connaissances. Rech Soins Infirm. 2021 Mar;(144):7-9.

Clémence Dallaire : Clemence.Dallaire@fsi.ulaval.ca

(laboratoire) et des rapports de dépendance (réseaux) (5). Puisque la science fait autorité, la sociologie des sciences tente de comprendre d'où vient cette autorité en examinant la démarcation entre science et société, nature et culture. À l'instar de la sociologie de la connaissance, la sociologie des sciences considère la science comme un phénomène avant tout social et déterminé par un contexte socio-historique et des relations de pouvoir.

Ajoutons à ces perspectives celle de la philosophie de l'éducation – puisque le savoir est enseigné –, qui examine la nature de l'éducation d'un être humain dans laquelle enseigner veut dire « activité de faire connaître » (6). La philosophie de l'éducation soulève, par exemple, des questions au sujet du savoir, puisque éduquer vise à former, et ainsi des questions au sujet du savoir à transmettre et des façons de le faire.

Finalement, le savoir relève de la cognition et, à ce titre, il intéresse la psychologie, en particulier la psychologie cognitive qui étudie le champ des fonctions mentales, telles que l'attention, le langage, la mémoire, le raisonnement, la résolution de problèmes, l'intelligence, la perception ou la créativité (par exemple (7)). La psychologie cognitive suppose que l'on peut déduire les structures, représentations et processus mentaux du comportement humain. Elle s'attache à comprendre les processus mentaux associés aux connaissances pour générer des prédictions comportementales.

Dans les écrits et dans le langage, les termes « savoir » et « connaissances » sont parfois employés de façon interchangeable, parfois comme des synonymes ; ils laissent supposer des différences mais avec une distinction difficile à établir. Les notions de savoir et de connaissance ont été particulièrement étudiées par la philosophie des sciences et celle de la connaissance (2,8-11). Les débats sont toujours en cours, mais les résultats des travaux disponibles permettent des propositions de clarification.

Le savoir est un construit formalisé pour être transmis. Il est décrit dans des ouvrages, des programmes d'études, des documents. Le savoir est admis et partagé par une communauté, qui le place justement au rang de « savoir » ; il peut dès lors être transmis (par exemple, enseigné), acquis et valorisé. La transmission du savoir se fait par apprentissage ; en d'autres mots, pour devenir connaissance, le savoir doit être appris. Cela suppose un acte volontaire, « une démarche mentale active au cours de laquelle chaque apprenant confronte toute information nouvelle avec ses connaissances antérieures avant de l'incorporer dans sa base de connaissances » (12). Pour intérioriser un savoir, il faut le comprendre et se l'approprier.

Le savoir se construit au fil des générations, il est organisé (typologies, classifications, disciplines, etc.). Il prend forme lors d'une normalisation.

La qualité du savoir dépend du processus selon lequel il est construit : « Il existe des savoirs de qualités bien différentes qui dépendent du processus de connaissance utilisé pour les produire. On peut distinguer le savoir issu de la réflexion philosophique, le savoir issu de la pratique scientifique, le savoir issu de la croyance religieuse, etc. La qualité des savoirs est variable et dépend du type de procédé (du type de connaissance) qui a été utilisé pour le constituer. La valeur du savoir dépend de la qualité épistémique du processus qui l'a engendré » (13). Ainsi, selon les auteurs et les disciplines, différents types de savoirs sont identifiés et qualifiés : savoir intellectuel, savant, faire, être, profane, expérientiel, professionnel, etc. Ces savoirs enseignés peuvent – transformés en connaissances – être utiles en pratique. Par ailleurs, dans un processus elliptique, les connaissances formalisées peuvent produire du savoir.

L'intériorisation, l'incorporation de savoirs et d'expériences par une personne produisent la connaissance. Ainsi, la connaissance recouvre une dimension individuelle, alors que le savoir est plus général et « impersonnel » au sens qu'il n'est pas lié à une personne. La connaissance ne se transmet pas mais peut être transposée d'une situation à une autre par le même individu. La connaissance permet d'appréhender une réalité, de se faire une idée de la situation.

Il est possible de dire aussi que la connaissance est un processus dynamique permanent, alors que le savoir est « figé » à un moment donné en sachant que, par ailleurs, il est évolutif et formalisé par périodes. Selon Juignet, « Il est cependant intéressant de distinguer le processus actif de production, que nous nommerons la "connaissance", de son résultat, que nous appellerons le "savoir". Il s'agit de faire jouer la différence entre l'action et son résultat, ce qui revient à dire que la mise en acte d'une connaissance produit du savoir » (13).

L'expérience comme source unique de la construction de la connaissance diffère selon les auteurs. Pour certains philosophes, comme les empiristes, tout passe par les sens (ex. Aristote) ; ce sont des impressions sensorielles suscitées par la présence d'objets (ex. Hume) ; l'expérience est nécessaire pour transférer les impressions sensorielles dans un esprit vierge à la naissance (ex. Locke). Pour d'autres, comme les rationalistes (ex. Kant), une connaissance reposant uniquement sur l'expérience ne peut prétendre être rigoureuse ni répondre à une nécessité, une obligation (10).

Savoir et connaissances se traduisent dans le langage. Les disciplines du savoir ont une tradition intellectuelle qu'il faut saisir, avec des codes qu'il faut connaître. Bernstein

distingue deux types de langages : les codes restreints et élaborés (14, p.16), tandis que Fourez précise : « Le code restreint se caractérise par le fait que ceux qui l'utilisent partagent les mêmes présuppositions de base sur les sujets dont ils parlent ; le discours scientifique rentre dans cette catégorie » (14, p.16). Cela veut dire que les termes utilisés ont été appris, les définitions et le sens maîtrisés : « Ce qui caractérise le discours élaboré, c'est qu'il est utilisé pour parler de sujets à propos desquels on ne partage pas nécessairement les mêmes présuppositions de base » (14, p.16). À titre illustratif, en clinique, le discours scientifique prime, et le langage devient « le moyen d'articuler la découpe des choses et le principe de leur articulation dans un langage où nous avons coutume de reconnaître le langage d'une "science positive" » (15).

Les différentes perspectives sur le savoir se côtoient dans les propos publiés et entendus de la part des infirmières. Même si ces propos tendent tous à faire en sorte que les soins infirmiers arrivent à un statut de discipline, les chemins qu'ils proposent d'emprunter diffèrent. La polysémie du terme « savoir » s'ancre dans les différentes perspectives, et comme leur brève définition le suggère (*cf. supra*), le but atteignable par l'emprunt de l'une ou l'autre perspective ne contribue pas toujours à la constitution d'un patrimoine de savoir disciplinaire public. Un savoir disciplinaire doit être public, dans le sens qu'il doit être publié, accepté, vérifié, discuté, faisant ainsi partie du domaine public et du savoir de l'humanité. Un savoir public s'oppose à la connaissance qui, elle, est privée et est celle que détient ou élabore une personne pour elle-même et par elle-même et qu'elle est la seule à posséder. Dans la littérature infirmière, il est souvent difficile de distinguer entre les connaissances d'une infirmière et le savoir public de la discipline infirmière. C'est le savoir public qui est au cœur du statut de discipline. Ce numéro propose des repères et des jalons afin de situer les points de vue retrouvés en soins infirmiers les uns par rapport aux autres et ainsi à rendre visible la polysémie du terme dans les publications et les travaux des théoriciennes infirmières. En somme, utiliser le terme « savoir » ne veut pas toujours dire la même chose, et chaque lecteur doit pouvoir identifier la perspective avec laquelle un auteur particulier y recourt. De même, les infirmières, comme d'autres, utilisent

fréquemment et indifféremment savoir et connaissances, alors qu'une distinction pourrait être faite.

Cet avant-propos clarifie les termes et donne des clés de lecture des articles proposés dans ce numéro. Il contribue à développer le savoir et participe à une discussion féconde révélant une pensée vivante.

1. Nadeau R. Philosophie de la connaissance. Montréal: Les Presses de l'université de Montréal; 2016.
2. Nadeau R. Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie. Paris: Presses universitaires de France; 1999. (Premier cycle).
3. Barreau H. L'épistémologie. 5e éd. Paris: Presses universitaires de France; 1990. (Que-sais-je ?).
4. Busino G. Matériaux pour l'histoire de la sociologie de la connaissance. *Revue européenne des sciences sociales*. 2007;45(139):57-90.
5. Gingras Y. Sociologie des sciences. 3e éd. Paris: Presses universitaires de France; 2020. (Que-sais-je ?).
6. Morin L, Brunet L. Philosophie de l'éducation. Québec: Les Presses de l'Université Laval; 2000.
7. Denis M. La psychologie cognitive. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2012.
8. Blay M, directeur. Dictionnaire des concepts philosophiques. Paris: Larousse et CNRS Éditions; 2006.
9. Lecourt D, directeur. Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences. 4e éd. Paris: Presses universitaires de France; 2006. (Quadrige).
10. Lecourt D. La philosophie des sciences. 5e éd. Paris: Presses universitaires de France; 2010. (Que-sais-je ?).
11. Besnier JM. Les théories de la connaissance. 2e éd. Paris: Presses universitaires de France; 2011. (Que-sais-je ?).
12. Nendaz M, Charlin B, Leblanc V, Bordage G. Le raisonnement clinique : données issues de la recherche et implications pour l'enseignement. *Pédagogie médicale*. 2005 Nov;6(4):235-54.
13. Juignet P. Philosophie, science et société : connaissance – savoir (définitions) [En ligne]. 20 août 2016, mis à jour 17 février 2020. [cité le 19 août 2020]. Disponible: <https://philosciences.com/vocabulaire/208-connaissance-et-savoir>
14. Fourez G. La construction des sciences : les logiques des inventions scientifiques, introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences. Bruxelles: De Boeck université; 1988. (Le point philosophique).
15. Foucault M. Naissance de la clinique. 4e éd. Paris: Presses universitaires de France; 1978.